

INDEMNITE D'OCCUPATION
PROVISOIRE

PROPRIETAIRE
GILBERT BENAMOU (POUR SCI GB)
40 RUE EMILE ZOLA
92150 SURESNES

BAIL DEPOT 11.268 EUROS
SARL PARISIENNE DE MALAKOFF
2 RUE VOLTAIRE
92240 MALAKOFF

LOCATAIRE
d'échéance:
SARL PARISIENNE DE MALAKOFF
2 rue VOLTAIRE
92240 MALAKOFF

Date **DECEMBRE 2024** avis

LIBELLE	DEBIT	CREDIT
Loyer REVISION AU 01.1.2022		
INDEMNITE OCCUPATION 92 jours x 80	7.360	
Charges forfaitaires		
TRAVAUX RAVALEMENT TAXE ORDURE ET FONCIERE SOLDE DEPOT GARANTIE		
TOTAL	7.360 euros	

Type de bien donné à bail
BOUTIQUE

SITUATION DANS LA COPROPRIETE	
LOT	ANNEXES

Période du 4 EME TRIMESTRE 2024
Soit 92 jours.
INDEMNITE D'OCCUPATION.

Donne quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tout supplément pouvant être du en vertu des lois ou conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toute poursuite qui aurait pu être engagée et de toute décision de justice qui aurait pu être obtenue.
En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considérée comme un titre d'occupation.
Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme, même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs.

AVIS D'ECHEANCE		
Provision pour charges		
TRAVAUX		
REGULARISATIONS		
TAXE ORDURE	-	
DEPOT	-	
GARANTIE		
TOTAL		

Période du

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes redevable du montant de l'avis d'échéance détaillé ci-contre que nous vous invitons à régler dès le début de l'échéance. Cet avis est une demande de paiement. Il ne peut en aucun cas servir de reçu ou de quittance de loyer.

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Date : DECEMBRE 2024

**A PAYER INDEMNITE D'OCCUPATION
PROVISOIRE : 7.360 EUROS**

Pour vos virements automatiques

Nos références bancaires :